

ECOLE CERTIFIANTE UIMM

Cycle Référent Prévention Santé Sécurité et Environnement

OBJECTIFS

Animer une démarche de prévention Santé Sécurité et Environnement

Sensibiliser et former tous les niveaux de l'organisation pour développer une culture de prévention au quotidien

Contribuer à l'amélioration des conditions de travail

Identifier et évaluer les risques professionnels et environnementaux

Analyser les événements significatifs

LES FORCES DE L'ECOLE

- ↳ Une Ecole certifiée par l'UIMM.
- ↳ Une équipe de consultants et de Professionnels.

PUBLIC

Salarié(e) désigné(e) compétent(e) par son employeur.

Depuis le 1^{er} Juillet 2012, l'employeur, quelle que soit la taille et le secteur de son entreprise, doit désigner un référent en Santé Sécurité du Travail déjà compétent ou formé spécifiquement.

Votre Contact :

AFPI Nord Franche-Comté :

Stéphanie GUILLOT

☎ 03.81.32.67.51

stephanie.guillot@formation-industries-fc.fr



LA FORMATION

■ Modules de formation (8 jours) :

- La réglementation Santé, Sécurité au Travail (2 jours)
- L'évaluation des risques professionnels et le Document Unique (1 jour)
- L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents (1 jour)
- Relations entre entreprises (1 jour)
- Gestion des accidents de travail (1 jour)
- Les conditions de travail (1 jour)

■ Certification : examen final (1 jour)

MODALITÉS

- **Durée :** 8 jours
- **Dates :** Démarrage le 11 octobre 2019
- **Lieux :** Exincourt / Besançon
- **Coût :** 270 € HT / jour / personne (cycle complet)
290 € HT / jour / personne (par module)